Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de l'Allier

Liste commune CGT éduc'action 03, FSU-SNUipp 03 et SUD éducation 03-63

DANS L'UNITÉ, POUR DÉFENDRE LES PERSONNELS ET L'ÉCOLE PUBLIQUE !

UNIS DANS LA MOBILISATION

Nous nous retrouvons au quotidien dans l'organisation de stages communs, dans de nombreux mandats syndicaux et dans les mobilisations contre les politiques néolibérales qui détruisent nos droits et les services publics et dégradent nos conditions de travail. Nos trois syndicats font également front face au risque que représente l'extrême droite, pour l'école publique comme la société.

UNIS DANS LES REVENDICATIONS

Nous partageons les mêmes constats qui guident nos luttes.

DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNELS ET L'INTÉRÊT DU TRAVAIL COLLECTIF :

- Face au renforcement de la hiérarchie,
- Face à la mise au pas des équipes (Loi Rilhac, recrutement sur profil, évaluations d'écoles ...)

RECRUTER ET FORMER. L'ÉCOLE PUBLIQUE A BESOIN :

- D'enseignant·es, de remplaçant·es, d'enseignant·es spécialisé·es,
- D'AED et d'AESH sous statut,
- De services sociaux et de santé suffisants.

ENSEIGNER DANS DES CONDITIONS RESPECTUEUSES DES PERSONNELS COMME DES ÉLÈVES :

- Des effectifs tenant compte des réalités (multi-niveaux, classes isolées, accueil de tous les élèves ...)
- Des écoles à taille humaine.

DÉFENDRE NOTRE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :

- Qualité des formations,
- Recrutements de professeur·es des écoles,
- Défendre notre liberté pédagogique.

Depuis plusieurs années, la formation se réduit et nous est imposée, contribuant à une normalisation des pratiques, en s'appuyant sur les évaluations nationales, "les fondamentaux" et les constellations.

En imposant des thématiques et bien souvent des démarches pédagogiques, le ministère tente encore une fois de mettre au pas les enseignant·es en limitant leur liberté pédagogique.

Nous revendiquons des formations fondées sur les besoins que nous exprimons. Les pédagogies coopératives et émancipatrices doivent avoir leur place dans les parcours de formation.

Nous revendiquons une formation de qualité, librement choisie, sur le temps de service, libéré·es de notre classe et tout au long de la carrière.

UNIS DANS LA DÉFENSE DES PERSONNELS

Être élu·e en CAPD, c'est défendre les droits des personnels, l'égalité et la transparence, notamment en les accompagnant dans leurs recours pour contester les décisions hiérarchiques (temps partiels, refus de formations, évaluations...) et pour contrôler les décisions de l'administration en matière de sanctions et de licenciements.

NOUS NOUS ENGAGEONS À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DES PERSONNELS :

- Être vigilant·e quant au déroulement de carrière,
- Faire respecter les demandes de temps partiels, qu'elles soient de droit ou sur autorisation,
- Soutenir les demandes de temps partiels thérapeutiques, de retraites progressives et de départs en formation,
- Continuer à revendiquer le plein traitement et donc le maintient de l'ancienneté dans les cas d'absences autorisées pour accompagnement d'un proche malade ou pour rendez-vous médical.

NOS CANDIDAT·ES :

Annabelle POCALY (FSU-SNUIpp), Pierre-Mathieu DAVIET (FSU-SNUIpp), Florie FOURNIER (SUD éducation), Éléna BLOND (CGT éduc'action), Sandrine NANEIX (FSU-SNUIpp), Jean-Philippe LAURENDON (SUD éducation), Cyril LARIVAUD (CGT éduc'action), Pauline DRILLARD (FSU-SNUIpp), Clara GANS (SUD éducation), Caroline GANNAT (CGT éduc'action), Marie-Anne BOUCLET (FSU-SNUIpp), Frédérique VAYSSIE (SUD éducation), Françoise AVEDISSIAN (CGT éduc'action), Valérie BARDET CRIQUET (FSU-SNUIpp)

CHAQUE VOIX COMPTE !

ÊTRE PLUS FORT C'EST PESER AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DANS LES INSTANCES ET DANS TOUTE AUTRE CIRCONSTANCE.